

APPENDICE E :

VÉRIFICATION

La validation du PMB 2009 a été entreprise par TNS Canadian Facts et par un personnel indépendant, embauché et payé par l'organisme PMB.

A. TNS CANADIAN FACTS

La validation des entrevues menées par TNS Canadian Facts a eu lieu immédiatement après que le travail sur le terrain ait été effectué, juste avant la vérification indépendante menée par l'organisme PMB. Les superviseurs sur le terrain devaient vérifier au moins une entrevue venant de chaque région assignée. À cette étape, le but était de s'assurer que l'on suivait correctement les procédures d'entrevue quant à la sélection du répondant, l'utilisation convenable de la sélection et la présentation des magazines. Cela permettait de corriger les intervieweurs problèmes et de récupérer des entrevues menées incorrectement, et ce, habituellement dans les quelques jours suivant l'exécution du travail.

Dès qu'on recevait un envoi au siège social de TNS Canadian Facts à Toronto le personnel cadre du terrain procédait à de plus amples vérifications. On vérifiait un minimum de 1 entrevue sur 20 du travail de chaque intervieweur. Cette vérification était habituellement entreprise la semaine de l'arrivée au bureau du matériel de terrain, favorisant encore une fois une réaction rapide au moindre problème soupçonné.

B. ÉVALUATION INDÉPENDANTE DU PMB

La vérification indépendante du PMB était sous la responsabilité du directeur technique qui embauchait et formait le personnel bilingue pour faire des vérifications téléphoniques à partir du centre d'appels de TNS Canadian Facts à Toronto. Le but de cette évaluation était de s'assurer que l'entrevue avait été faite correctement au foyer spécifié, auprès de la personne appropriée. On vérifiait le type de maison, la durée de l'entrevue ainsi que le comportement de l'intervieweur et la bonne utilisation des documents à présenter.

La vérification du PMB était menée aussitôt que possible après le retour du matériel de terrain à Toronto. Les problèmes étaient revus et on prenait les mesures de correction nécessaires généralement une à deux semaines suivant les dates originales du travail de terrain.

C. INCOHÉRENCES VISIBLES

Dans chaque cas où l'on décelait une ou deux erreurs visibles, le travail était refait au complet. Cette règle s'appliquait également aux situations où les numéros de téléphone étaient manquants, mauvais ou hors service.

Les secteurs où l'on avait eu des problèmes étaient ensuite portés à l'attention du personnel de terrain de TNS Canadian Facts qui en assurait le suivi. Lorsque les répondants ne pouvaient être joints par téléphone, on effectuait des visites dans ces secteurs pour vérifier le travail de terrain. En plus d'inspecter l'endroit d'où survenaient les problèmes, tout le travail d'un intervieweur mis en doute était vérifié et on entreprenait des vérifications supplémentaires. Un rapport détaillé sur la vérification était subséquemment présenté au directeur technique du PMB.

En tout, les vérificateurs du PMB ont noté 58 AD où il existait des problèmes potentiels. Ces cas ont été classés comme suit :

	Nombre de problèmes soupçonnés PMB 2009	
	Oct. 2006 / sept. 2007	Oct. 2007 / sept. 2008
	(32) N ^{bre}	(26) N ^{bre}
Impossible à vérifier :		
Numéro de téléphone hors service	4	3
Autre raison—est déménagé, heures irrégulières, langue	1	—
Pas de réponse	—	—
Problèmes majeurs :		
La personne sélectionnée ne peut être jointe à ce numéro/ Ce numéro de téléphone n'existe pas	8	8
Ne se souvient pas de l'entrevue	19	14
Barrière linguistique	—	1
Non résolus	11	5

D. RÉSULTATS DE LA VÉRIFICATION PAR TNS CANADIAN FACTS

Au cours de la vérification finale, soit sur les lieux lorsque c'était possible ou par téléphone, 42 entrevues potentiellement suspectes (21 dans l'échantillon A et 21 dans l'échantillon B) ont été validées. Dans les cas où aucun contact téléphonique ne pouvait se faire (soit parce qu'il n'y avait pas de numéro de téléphone ou que le numéro avait été inscrit incorrectement), on envoyait une lettre. Celle-ci couvrait toutes les questions de base posées lors de la vérification téléphonique. Dans le cas où les répondants avaient déménagé ou refusaient d'établir le moindre contact, on tenait compte des autres travaux effectués pour des projets PMB par un intervieweur suspect.

Parmi les 16 cas (11 dans l'échantillon A et 5 dans l'échantillon B) qui restaient, 3 (dans l'échantillon A seulement) ont fait l'objet d'une vérification additionnelle, allant au-delà de la vérification standard mais, dans tous les cas, le travail effectué s'est avéré satisfaisant; dans les 13 autres cas, il nous est apparu évident qu'aucune autre action n'était requise.

Nous estimons que, grâce aux efforts combinés de TNS Canadian Facts et du PMB, plus de 30 % de toutes les entrevues ont été vérifiées. Selon le calcul suivant, le pourcentage d'erreur le plus élevé possible est de $53 / 24\ 887$ (ENTREVUES AU TOTAL) = 0,06 %. Si nous extrapolons à l'échantillon total, le taux d'erreur serait de $53 / 24\ 887 = 0,21$ %.